

# Les inepties du Parlement européen

La Vérité - Hery Mampionona – 11/06/11

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera sans doute pas la dernière, que nous avons signalé la légèreté avec laquelle les Députés européens appréhendent les problèmes qui ne concernent pas directement l'Europe en général et la crise malgache, en particulier. A ces diverses occasions, il a déjà été relevé que, visiblement, les élus de l'Union européenne ne font que se contenter de comptes- rendus de rapports tronqués ou vermoulus qui leur sont faits par leurs pairs dont, par ailleurs, il convient de se poser sur la probité de certains.

La dernière session de cette auguste Assemblée, tenue du 6 au 9 juin dernier, n'a pas dérogé à la règle. Il apparaît, encore une fois, que les eurodéputés n'ont fait que voter en bloc un texte, visiblement préparé à l'avance, après tout juste quelques minutes de « débats » (ou lecture ?) et présenté ensuite comme une proposition de « résolution commune » de l'Union européenne. Un document qui, d'ailleurs, est truffé d'inepties, tant sur la forme que sur le fond.

En la forme, il convient de noter que, sans doute pressés par le temps vu l'imminence de la Réunion des Chefs d'Etat de la Sadc, les rédacteurs du document (dont fait partie sûrement Louis Michel) soumis aux élus européens se sont grossièrement trompés dans les références de celui - ci. En effet, dans son alinéa 9, le texte parle d'un certain Sommet extraordinaire de la Sadc qui se serait tenu le 20 mai 2011 (tenez- vous bien) à... Madagascar.

Et dire qu'un document, comportant une telle bourde monumentale, est censé avoir été décortiqué et voté par 736 députés européens, qui représentent 375 millions d'électeurs du Vieux monde. Un acte qui a d'ailleurs déjà été confié au Président du Parlement européen pour être transmis, comme le stipule le texte, « à la vice - Présidente - Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, à la Commission, au Conseil de l'Union européenne, au Conseil ACP - UE, au Secrétaire général des Nations Unies, à la Communauté de développement de l'Afrique australe, au Président Joaquim Chissano et à la Commission de l'Union africaine », c'est - à - dire aux plus hautes sommités de la Communauté internationale. Il est fort probable que, suite à cet article, l'on s'empressera de rectifier cette erreur, considérée comme mineure sans doute mais d'une part, est impardonnable à un tel niveau de débats et d'autre part, est significative quant à la distraction dont peuvent faire preuve certains supposés grands de ce monde dans le traitement des dossiers qui leur sont soumis.

Toujours en la forme, visiblement, le dossier Madagascar a été soumis à la va - vite et au forceps à la session plénière du Parlement européen puisque, un simple coup d'œil sur le site de celui - ci fait apparaître qu'il n'a pas figuré parmi les « grands sujets à l'ordre du jour » mais a été classé parmi les « projets d'ordre du jour ». Et c'est ainsi que, après avoir débattu, entre autres, sur le budget, le PIB de l'UE, les pollutions sonores et atmosphérique, l'infection bactérienne E. Coli, les visas avec Moscou etc., c'est pratiquement à la fin de la session, c'est-à-dire jeudi 9 juin, de 15 à 16h, qu'une toute petite heure - « *maximum* » souligne le site - de débats a été consacrée à trois cas (Madagascar, Guantánamo et Ukraine). On imagine le taux de remplissage de la salle de réunion à ce moment - là, ainsi que le manque de concentration des eurodéputés présents après deux jours d'intenses activités.

## Un véritable fourre - tout

Au fond, force est de constater que le document qui a été soumis aux parlementaires européens n'est, ni plus ni moins qu'un véritable fourre - tout et passe allègrement du coq à l'âne pour mettre tous les maux possibles et imaginables - y compris ceux imputables à l'ancien régime - sur le dos de l'actuel pouvoir de Transition. Ainsi, on y a fait état d'un « *coup manifeste porté à la démocratie* » (faisant allusion à la destitution de Marc Ravalomanana) et qui aurait « *entraîné une suspension de l'aide du Fmi et de la Banque mondiale* ». Un anachronisme flagrant puisque nul n'est sans savoir que le retrait des Institutions de Brettons-Wood est intervenu en novembre 2008, c'est - à - dire sous le régime Ravalomanana, suite notamment au manque de transparence sur l'achat de l'aéronef présidentiel Force One 2.

De même, dans l'un des considérants, on mentionne que « *la population gagne moins de 1 USD par jour et que le revenu disponible des ménages ne permet que difficilement à ces derniers d'accéder aux denrées alimentaires de base, à l'eau, aux services d'hygiène, à la santé et à l'éducation* ». Et tout en spécifiant que « *la situation s'est considérablement détériorée depuis le début de la crise politique* », il est tout de suite précisé que c'est « *en raison de la sécheresse et des multiples catastrophes naturelles qui se sont abattues sur le pays ces deux dernières années* ». On se demande dans tout ceci où est la faute imputée à la Transition et qui pourrait motiver sa condamnation.

C'est à juste titre, certes, que la proposition de résolution « *fait part de sa vive inquiétude face au pillage illégal qui perdure et à l'exportation de bois précieux* », mais les rédacteurs du texte gagneraient à aller au fond des choses en se demandant où seraient donc passés les cargaisons entières de bois de rose saisis à Mahajanga sous l'ancien régime et transférées dans la Capitale aux frais du Programme environnemental 3, financé par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ?

Enfin, et non des moindres, on ne peut qu'être d'accord lorsqu'il est affirmé « *qu'il convient d'ouvrir une enquête indépendante et transparente sur les morts et le recours abusif à la force lors des manifestations de 2009* » et ce, « *dans l'optique de traduire en justice les personnes s'étant rendues coupables de violation des Droits de l'homme* » car, de janvier à mi - mars de cette année, un certain Marc Ravalomanana détenait encore les rênes du pouvoir.

Quelques jours seulement avant la tuerie du 7 février d'Ambohitsorohitra, n'avait-il pas déclaré assumer ses responsabilités en affirmant avec fierté devant la presse « *c'est moi, c'est moi qui ai donné l'ordre de ne pas intervenir !* », pour expliquer l'inertie des Forces de l'ordre face aux scènes de pillage survenues dans la Capitale le 29 janvier 2009 ?

Source : <http://www.laverite.mg/index.php/quotidien-a-madagascar/26938-l-proposition-de-resolution-r-de-lue-les-inepties-du-parlement-europeen>